



Groupe Pays BÉNIN

Compte – rendu

Réunion du 27 septembre 2010

Date à retenir :

- 28/29 octobre : Premières assises de la coopération décentralisée franco-béninoise à Cotonou

Septembre 2010

Liste des présents :

Délégation béninoise : Jacques Ahouandjinou, Jean Jacques Séhoué, Hugues Tchaou, **Bohicon**

Collectivités ou Comités de Jumelage :

Rose-Marie Saint Germes-Akar, Blandine Faucon-Diene, **CA Cergy Pontoise** ; Mathieu Dovi, **Crosne** ; Hubert Zoutu, Rebecca Armstrong, **CA Seine-Eure** ; Alice Ferchaud, **CG Vendée** ; Guylaine Traoré, **Comité de jumelage Créteil-Cotonou** ; Olivier Radle, **Evreux** ; Serge Dubief, **Montgeron** ; Diogo Anastasio, **Noisiel** ; Donatien Chatillon, Michele Cahu, **CR Picardie** ; Celine Egger, Le Grand Chalon, Philippe Gambier, **Rosny-sous-Bois** ;

Autres structures :

Nicolas Rochas Pierre Duponchel, Renault Pierre, **Agence d'Urbanisme Saint Omer** ; Jean Pouly, Destiny Tchehouali, **Agence Mondiale de Solidarité numérique** ; Cosme Arouna, **Ambassade du Bénin** ; Stéphane Monges, **Agence Régionale de Coopération et de Développement Champagne-Ardenne (ARCOD-CA)** ; Sarah Schönfeld, Constance Koukoui, Aminata Fofana, **Cités Unies France** ; Edey Monique, Edey Gamassou Dossa Boniface, **Collectif des ressortissants de la Commune de Bopa** ; Béatrice Ravanel, **DAECT/Ministère des affaires étrangères et européennes**

Excusés : Geneviève Sagbohan, **Guyancourt** ; Marie France Bartholomé, Denise Fillat, **Rilleux la Pape** ; Françoise Larroque, **Albi**, Abderrahim El Khantour, **CR Champagne Ardenne**

1. Introduction

Rose-Marie Saint Germes Akar, présidente du groupe-pays Bénin souhaite la bienvenue à M. Arouna représentant de l'Ambassade du Bénin, à Sarah Schönfeld remplaçante d'Astrid Frey actuellement en congé maternité ainsi qu'aux participants.

A l'approche des assises franco-béninoises, Mme Akar a rappelé les étapes et points essentiels de la préparation de cet événement :

CUF_GPBénin_27septembre2010 ..

2/6

- Février 2010 : Mission avec Astrid Frey à Cotonou où la partie béninoise a demandé le report des assises, initialement prévues pour début juin, à fin juin. Ces délais n'avaient pas été retenus car jugés trop courts pour la partie française.
- Juillet 2010 : le SCAC annonce les dates pressenties pour les Assises : les 28 et 29 octobre 2010. Ces dates ne faisaient pas l'unanimité car elles coïncidaient avec les premiers états généraux de la francophonie décentralisée à Lyon, évènement auquel participeraient beaucoup de collectivités françaises et africaines et notamment les collectivités béninoises.

Mme Akar souligne qu'il serait dommage que les collectivités béninoises, pour certaines d'entre elles, ne soient pas présentes à cet évènement car elles sont au cœur de ces assises.

2. Actualités béninoises

M. Cosme Arouna, représentant de l'Ambassade du Bénin, rappelle quant à lui quelques actualités béninoises :

❖ Sur le plan politique

Le Parlement a voté la nouvelle loi électorale, contestée par l'opposition et finalement validée par la cour constitutionnelle.

Dans le cadre de cette nouvelle loi électorale baptisée LEPI (liste électorale permanente informatisée), les différentes étapes seront le recensement, l'enregistrement et l'établissement de la liste électorale, avec l'appui de l'UE, des Etats Unis et du PNUD.

Il note également l'institution récente du médiateur de la république dans son pays.

❖ Sur le plan social :

Le gouvernement a décrété l'école élémentaire gratuite en attendant que ses moyens lui permettent de prolonger cette mesure à l'école secondaire. M. Arouna souligne l'importance de l'appui de toutes les collectivités françaises en matière de fournitures scolaires, en faveur des populations démunies. Cette aide, combinée à l'appui gouvernemental, a permis d'augmenter sensiblement le taux de scolarisation des filles .

Pour améliorer la santé maternelle, le gouvernement a décidé de rendre gratuite la pratique de la césarienne qui était d'un coup relativement élevé.

❖ Sur le plan économique

Le Bénin est aussi touché par la crise économique qui s'aggrave avec la chute du prix du coton, les lourdes pertes en cultures vivrières suite aux inondations récentes provoquées par le fleuve Oulémé. **M . Arouna exprime sa préoccupation de voir le Bénin dans une situation de crise alimentaire.**

❖ Actualités des collectivités territoriales béninoises

Après avoir rappelé que la décentralisation est le socle du développement, M. Arouna souligne que la loi sur la décentralisation a été votée et promulguée. Cependant le transfert des compétences n'est pas clairement défini, en raison du statut particulier de certaines communes (Cotonou, Porto Novo et Parakou), mais aussi en raison du déficit de formation des élus locaux notamment des secrétaires généraux.

Le projet de découpage territorial est un processus engagé.

M. Arouna n'a pas manqué d'apprécier l'appui institutionnel des collectivités françaises aux collectivités béninoises.

3. Tour de table des collectivités sur la préparation des Premières assises de la coopération décentralisée franco-béninoise

Le tour de table fait apparaître des interrogations et suggestions d'ordre divers :

QUESTIONS

- Les participants insistent sur la confirmation des dates des 28 et 29 Octobre car d'après certains, le président de l'ANCB (association nationale des communes béninoises) n'aurait pas encore reçu d'information officielle du gouvernement. CUF insiste sur le fait que la décision finale n'a été entérinée que le 22 septembre par les autorités béninoises (CUF ayant été informée le 24). Les autorités béninoises vont désormais faire le nécessaire pour informer et mobiliser les différentes parties béninoises (collectivités, ANCB, ...)
- Ces assises coïncidant avec les états généraux de la francophonie décentralisée, les collectivités présentes s'interrogent sur la participation réelle des collectivités béninoises à ces assises.
- Vu les délais courts impartis aux participants de ces assises certains participants s'inquiètent de la disponibilité de leurs élus pour assister à cet événement.
- Sur le plan organisationnel : les participants se sont interrogés sur le déroulement des ateliers :

Quelle est la position actuelle de l'ANCB,

A ce jour de quoi dispose la partie béninoise matériel, lieux ?

Quelles collectivités béninoises sont concrètement engagées à ce jour dans la préparation de ces assises ? (OU : quelles collectivités béninoises ont à ce jour confirmé leur participation à ces assises ?)

Où en est le comité de pilotage béninois ?
Faut-il prévoir des supports de communication ?
Combien d'intervenants y aura-t-il par atelier ?
Quel sera le temps imparti à chaque intervenant ?
Par qui et comment seront désignés les modérateurs ?

- Les collectivités françaises souhaitent que le document de cadrage de l'atelier 2 soit revu et corrigé pour être moins axé sur une approche « environnement » et plus sur une approche « développement local durable ».

CUF, en liaison avec l'ANCB, fournira dans les plus brefs délais la réponse à ces interrogations (très probablement en même temps que la diffusion du compte rendu de cette réunion).

SUGGESTIONS

Répartir les six heures d'ateliers en trois sous-thèmes traités chacun en deux heures.

Revoir le positionnement des ateliers et plénières car les assises accueillent généralement plus de monde en début et fin de rencontre. Mieux vaudrait donc profiter de ces moments pour traiter des thèmes les plus importants.

La formulation de l'atelier 4 « Les nouvelles voies de la coopération décentralisée franco-béninoise » a été sujette à plusieurs critiques. Il ne devrait pas faire l'objet d'un atelier, traité en simultané avec d'autres mais bien d'un débat en séance plénière afin que les points clés et recommandations issus de chaque atelier soient pris en compte dans cette réflexion, et que l'ensemble des participants y assiste et y contribue.

DECISIONS

- Aussitôt après cette réunion, CUF transmettra au comité de pilotage au Bénin les interrogations et suggestions des collectivités françaises, quant au contenu et à la logistique des assises.

- Afin de mesurer la mobilisation des collectivités françaises et d'en tenir compte dans l'organisation de l'événement, celles-ci seront invitées par CUF à faire connaître dans les meilleurs délais leur intention ou non d'y participer ou de se faire représenter par leur partenaire, et à préciser la composition éventuelle de leur délégation.

- Des précisions seront également apportées concernant la prise de parole en ateliers ou l'animation d'ateliers pour les collectivités qui se sont

manifestées.

Documents distribués dans le dossier participant:

- Revue de presse des actualités béninoises
- Documents transmis avant la réunion par le Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France :
 - Document de cadrage des premières assises de la coopération décentralisée franco-béninoise
 - Projet de programme des assises
 - Document de cadrage de l'atelier 1 « Appui institutionnel, intercommunalité et mise en réseau »
 - Document de cadrage de l'atelier 2 « Aménagement du territoire, développement local durable »
 - Document de cadrage de l'atelier 3 « Culture et tourisme »
 - Document de cadrage de l'atelier 4 « Les nouvelles voies de la coopération décentralisée franco-béninoises »
 - Fiche d'intention de participation aux assises